|  |
| --- |
| Fiche de poste de Directeur Adjoint(directeur d'hôpital) |
| *Document de référence : Référentiel métier de directeur d’hôpital**A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire**Fonctions (profil proposé)*

|  |
| --- |
| *Directeur des Affaires Médicales* |

Cotation de la part fonctions de la PFR :*(Classe normale ou hors classe)* |
| *DH – Hors Classe 2.7 sur la part fonction et indemnité de Direction Commune* |
|  |
| Centre hospitalier (ou direction commune) : Direction Commune Centre Hospitalier Sud Francilien à Corbeil-Essonnes / Centre Hospitalier d’ArpajonAdresse :40 avenue Serge Dassault – 91106 CORBEIL-ESSONNES Accès par : Nationale 7 **Personne à contacter : Gilles CALMES, Directeur de la Direction Commune 06 78 48 03 33** **Gilles.calmes@chsf.fr** |
|  |
| Présentation générale et synthétique de l’établissement |
| **Présentation générale des deux établissements :**CENTRE HOSPITALIER D’ARPAJONLe Centre Hospitalier d’Arpajon (CHA) est un établissement de santé public implanté sur deux sites (la commune d’Arpajon pour les activités de court séjour, de médecine, de chirurgie, d’obstétrique, de pédiatrie, d’urgences et la commune d’Égly pour les soins de suite, les soins palliatifs et les soins de longue durée). Il comprend 166 lits de court séjour, 6 places de jour, 55 lits de soins de suite et 50 lits de longue durée. C’est un établissement de proximité; sa zone d’attraction couvre une population de 220 000 habitants et correspond à Arpajon et aux communes proches : Saint-Germain-lès-Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Égly et Breuillet. Le CH d’Arpajon a une activité diversifiée comportant un pôle Urgences-SMUR-UHCD-USC-Anesthésie, un pôle mère-enfant autour d’une maternité réalisant plus de 1400 accouchements par an; un pôle médecine disposant d’un hôpital de semaine et d’un hôpital de jour d’oncologie, l’établissement étant site associé pour les chimiothérapies, un pôle chirurgie en orthopédie, chirurgie digestive, gynécologie, urologie, ORL et stomatologie, un pôle gériatrie disposant d’équipes mobiles en gériatrie et soins palliatifs, ainsi que d’une unité de soins palliatifs, d’une USLD, d’un SSR, d’un hôpital de jour, d’un accueil de jour Alzheimer et de deux EHPAD, un laboratoire polyvalent, un service d’imagerie avec scanner, une pharmacie à usage intérieur. L’établissement est associé à de nombreux réseaux et filières de prise en charge des patients.CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN Le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) assure des missions de proximité et de recours au sud de l’Ile-de-France, dans une quarantaine de spécialités dont trois à caractère hospitalo-universitaire, avec une offre de soins large en médecine, chirurgie, obstétrique et psychiatrie. Il comprend 1 041 lits et places dont 522 lits en médecine, 106 lits en chirurgie, 84 lits en obstétrique, 173 lits en psychiatrie, 72 lits en soins de suite et de réadaptation et 84 places d’EHPAD. Il est classé centre périnatal de type III. Il est le siège du SAMU 91. Il est l’un des trois centres de référence dans l’Essonne, pour la permanence des soins en chirurgie viscérale et orthopédique. Il couvre 4 secteurs et un inter secteur de psychiatrie de l’Essonne. Il assure la couverture sanitaire d’une population de 600 000 habitants. Le CHSF est l’établissement support du GHT Ile de France Sud (CHSF/CH d’Arpajon / CH Sud Essonne).**Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget…)** : CHA : 394 lits et placesCHSF : 1041 lits et places EPRD CHSF – CHA : 430 M€Effectif : 4400 Agents |
|  |
| Identification du poste |
| **Position dans l’organigramme de direction :*** Liaison hiérarchique : Chef d’établissement, Président des Directoires et Président du COSTRAT du GHT Ile de France Sud

**Liaisons fonctionnelles :*** La Présidence de la CME du CHSF et la Présidence de la CME du Centre Hospitalier d’Arpajon, le(s) Chef(s) de pôle Médico-technique, les Chefs de service et cadres concernés
* Equipe de direction commune
* Secrétariat Général de la Direction Commune
* GHT Ile de France Sud

**Missions générales et permanentesde Directeur Adjoint en charge de la Direction des affaires médicales.****Directeur Adjoint en charge des affaires médicales :** * Coordonne et pilote la gestion administrative des personnels médicaux (recrutements, carrières, paie et autres éléments liés à l’attractivité/fidélisation, temps de travail des médecins, DPC) ;
* Participe aux stratégies à orientations médicales CHSF, du CHA et du GHT Ile de France Sud en lien avec les Présidents de la CME, le(s) Chef(s) de Pôle, les Chefs de service concernés et l’ensemble des Directions fonctionnelles sous l’autorité du Chef d’Etablissement, Président du COSTRAT du GHT Ile de France Sud.
* Participe aux côtés du chef d’établissement, des Président(e)s des CMEet de l’équipe de Direction aux choix stratégiquesà orientation universitaire
* Anime / Coordonne avec les Président(e)s des CME la politique médicale sur l’ensemble des deux établissements ainsi que le dispositif de la permanence des soins ;
* Elabore et met en œuvre le volet social pour les personnels médicaux et procède à son évaluation selon un calendrier qu’il a défini ;
* Veille à la réalisation des projets médicaux, leur pilotage, de leur évaluation et coordonne le dispositif en lien avecles Président(e)s des CME ainsi que les principaux acteursconcernés;
* Prépare à horizon 2022 la mutualisation de la Gestion des ressources humaines médicales au sein du GHT.
* Négocie, met en place les processus de décisions sur l’ensemble du périmètre d’activité des affaires médicales ;
* Produit et exploite les statistiques, les données médico-économiques, le suivi du budget relatif à son domaine d’activité ;
* Prépare de concert avec les Président(e)s des CME, les séances des CME et en assure le secrétariat de séance ;
* Contribue à la préparation aux côtésdu Président du Collège Médical du GHT et du Président du COSTRAT du GHT des séances de Commission Médicale de Groupement.
* Par ailleurs, il arbitre, négocie, met en place les processus de décisions dans le cadre des domaines cités ci-dessous et ceci en concordance avec la politique financière définie :
* Personnel médical ;
* Projet médical ;
* Planification / autorisations / conventions / partenariats.
* Enfin, il met en œuvre tout autre domaine confié par le Chef d’Etablissement.

Nature des délégations associées au poste : Selon la décision du Directeur de l’établissement, il détient une délégation de signature au titre du budget du personnel médical et de l’ensemble des actes administratifs liés à sa fonction.Délégation générale de signature du chef d’établissement en cas d’absence et d’empêchement pour assurer la permanence des établissements du CHSF et du CHA. |
| Profil souhaité du candidat |
| Expérience professionnelle appréciée :* Expérience souhaitée en matière de gestion du personnel médical, de coordination de projets, de stratégie, d’offre de soins.
* Expérience avérée de management d’équipes et de coordination.
* Capacité de négociation, d’animation.
* Connaissance de la gestion médico-administrative.
* Rigueur, méthode, disponibilité, volonté à s’investir dans les projets.
* Esprit d’ouverture et de transversalité pour partager les informations avec le chef d’établissement, l’équipe de direction et autres acteurs.
* Bonne maitrise de l’outil informatique.

Compétences attendues :* Capacité à réguler avec sérénité.
* Expérience de cadre de direction dans un établissement public de santé.
* Pilotage, animation, coordination des équipes. Capacité à motiver et évaluer.
* Capacité à déléguer et à fédérer.
* Connaissances de l’ensemble de la règlementation des EPSet des GHT.
* Maîtrise de la technicité du poste, Etre force de propositions.
* Autorité naturelle et constructive.
* Sens de la négociation et de l’arbitrage dès que nécessaire.
* Communication adaptée et reporting pertinent.
* Très bonne présentation et expression orale.
* Aisance rédactionnelle et relationnelle.
* Discrétion absolue, loyauté, rigueur, sens du collectif.
* Disponibilité.
* Capacité d’innovation et de créativité.
* Sens de la méthode ; Gestion du stress.
 |
|  |
| Autres informations |
| Contraintes et avantages liés au poste :Avantages : 1. Evolution de l’établissement au sein du territoire et du GHT Ile de France Sud
2. Dimension universitaire
3. Ressources Humaines Médicales mutualisées au titre du GHT à horizon 2022

Contraintes :1. Déplacements sur les deux hôpitaux de la Direction Commune et au sein du Territoire
 |